



## NEWSLETTER n°8

septembre 2023

### • BILAN DU PREMIER SEMESTRE 2023

#### Encore un record pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 !

Le chiffre d'affaires TTC enregistre une hausse de + 47% au 1<sup>er</sup> semestre 2023 (par rapport à 2022) avec 367 196 € de commandes, soit déjà presque 85% du chiffre d'affaires total 2022 réalisé.

Le nombre de produits commandés augmente lui aussi de + 54% avec 2 536 produits commandés.

En 5 ans, le CA dépasse les 1,5 M€.

### • ILS NOUS ONT REJOINT ...

#### 7 nouveaux acheteurs :

- Commune de Louhans
- Commune de Bourbon-Lancy
- Foyer Roche Fleurie à Chalon-sur-Saône
- Commune de Crissey
- Fondation action et recherche handicap et santé mentale à Charnay-lès-Mâcon
- EPLFPA de Fontaines
- Restaurant Scolaire Brienne-La Genette-Jouvençon

#### 9 nouveaux fournisseurs :

QUI ?		OÙ ?	QUOI ?
La Ferme des Nicolas	Stéphanie LORTON	St Bonnet de Joux	Poulet fermier
EARL La Ferme des Côteaux	Nathalie DECOUDU	Massilly	Fromage de chèvre fermier
EARL Les Jardins des Belles Roches	Emilie TOUILLON	St Martin Belle Roche	Maraîchage
Les Jardins bio de Thurey	Sébastien BERNARD	Thurey	Maraîchage bio
EI Misset	Théo MISSET	St Symphorien de Marmagne	Viande de porc bio et non bio (saucisse, sauté)
Ferme Gautheron	Jean-François GAUTHERON	St Julien de Civry	Viande bovine (bourguignon, farce, merguez, paleron, pavé, pot eu feu, saucisse, steak haché)
GAEC de la Ferme du Bief	Noémie RABOT	Serley	Conserve de légume, confiture bio
Bouchot	Pierre BOUCHOT	St Vallier	Farine de blé, lentille bio
Le potager de la Vivelle	Arnaud SALVADOR	Guerfand	Maraîchage bio

Retrouvez nos [portraits](#) de fournisseurs

## • EVENEMENTS et ACTUALITES

### • Formations :

- **Le Département propose des formations de prise en main de l'outil Agrilocal en 2H00 MAX alors**

Pas encore inscrit sur la plateforme et vous souhaitez une information ?

Déjà inscrit sur la plateforme mais vous ne l'utilisez pas encore / pas correctement ?

Déjà inscrit et vous avez commencé à l'utiliser mais vous avez de nombreuses questions sur son fonctionnement, son intérêt ?

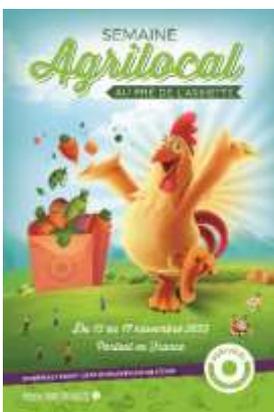
→ **3 formations ont déjà eu lieu cette année**

→ **Prochaine date : Formation fournisseurs le mardi 7 novembre de 10H à 12H au Cyberspace de Cluny**

Informations : Véronique BADET – Département de Saône et Loire : [v.badet@saoneetloire71.fr](mailto:v.badet@saoneetloire71.fr) – 03 85 39 56 74

### • Evènements à venir :

#### Opération « Au pré de l'assiette » du 13 au 17 novembre 2023



L'association nationale agrilocal propose l'opération « au pré de l'assiette » durant la semaine du **13 au 17 novembre 2023**, le Département de Saône et Loire a souhaité s'inscrire à cette opération afin d'en faire bénéficier les écoles et collèges inscrits sur la plateforme agrilocal et ainsi mettre en avant notre patrimoine culinaire et en particulier les produits de notre territoire.

*Objectifs* : durant cette semaine les établissements volontaires devront préparer **1 repas 100% local durant la semaine OU 1 produit local par jour réparti sur la semaine**, en commandant les produits via la plateforme **www.agrilocal71.fr**.

Pour les établissements participants, un jeu-concours à destination des convives est proposé.

Dans ce cadre, chaque établissement aura à sa disposition :

- deux affiches de la semaine Agrilocal,
- des bulletins de participation avec au verso un quizz adapté (écoles, collèges)
- des goodies : livre recettes agrilocal n°7 pour promouvoir les produits locaux et valoriser le travail des cuisiniers de restauration collective, spatules, manniks, magnets.

L'organisation du jeu-concours et le tirage au sort est à réaliser par l'établissement participant.

Inscriptions clôturées au 27 septembre 2023 (contact auprès de Nelly Berliat – 03 85 39 78 75)

**La prochaine opération « au pré de la ferme » (objectifs identiques) aura alors lieu au 1er trimestre 2024 (au moment du salon de l'agriculture) du 24 février au 3 mars.**

## • Quelques informations pratiques

### Evolutions de la plateforme pour vous ACHETEURS :

- Depuis le 17 août 2023, les commandes agrilocal qu'elles soient à l'état « commandé » ou « commandé en attente » sont récupérées et injectées dans Easilys. Ainsi vous pouvez **récupérer vos commandes Agrilocal dans Easilys dès le lendemain de la commande** et non plus le matin de la livraison.

- Votre consultation Agrilocal a été commandée et pourtant vous ne la retrouvez pas dans Easilys ?

Comment fonctionne le lien entre Agrilocal et Easilys ? Retrouvez un document explicatif [ici](#).

Contact de l'assistance Easilys pour comprendre l'origine du problème et vous aider à le résoudre : **02 85 52 67 65**.

▪ **Marchés à bons de commande : Changement de dénomination et blocage à 3 mois**

Les marchés à bons de commande deviennent des *accords-cadres à bons de commandes*. Leur durée maximale est de 3 mois.

Retrouvez un pas à pas [ici](#)

**Pour vous FOURNISSEURS :**

▪ **Mention « fermier » : attention à l'usage de cette mention**

Cette mention valorisante ne concerne que certains produits :

- les œufs fermiers,
- les fromages fermiers (y compris les fromages blancs),
- les volailles de chair fermières lorsqu'elles bénéficient d'un Label Rouge, d'une appellation d'origine ou du signe « agriculture biologique ». Par dérogation, ces dispositions ne s'appliquent pas aux productions à petite échelle, destinées à la vente directe ou locale mentionnées à l'article L. 654-3 du code rural.
- Pour la viande de gros bovins fermiers de boucherie et la viande de porc, la mention « fermier » ne s'applique que pour des modes de production en Label Rouge.

Depuis mi-août, vous pouvez sélectionner la mention « fermier » uniquement sur les familles de produits correspondantes dans Agrilocal.

Pour les profils fournisseurs déjà créés, merci de vérifier vos produits et de mettre à jour votre profil

▪ Pour rappel, votre [profil sur Agrilocal71](#) est  **votre vitrine auprès des acheteurs** : description de votre activité, téléchargement des documents sanitaires et certificats bio, photos, ... Mettez-vous en avant et surtout saisissez bien tous vos produits, ou vous risquez de passer à côté de plusieurs consultations.

Plus votre profil et vos produits sont à jour, plus vos chances d'acquérir de nouveaux marchés seront élevées.

Par exemple, en saisissant uniquement le produit *viande de bœuf* vous passez à côté des consultations des acheteurs qui recherchent des steaks, du rosbief, du bourguignon, du pot au feu...etc.

**Et n'oubliez pas notre foire aux questions dans l'onglet « BESOIN D'AIDE ? » à partir de la page d'accueil du site [agrilocal71.com](http://agrilocal71.com)**

**CONTACTEZ-NOUS !**

Vos contacts « Agrilocal » à la Mission politique agricole (MPA) :

Véronique Badet : Accompagnement acheteurs-fournisseurs, formations, salons. Tel :06 17 30 02 59

Nelly Berliat : Administratrice du site [agrilocal71](http://agrilocal71), réalise la hot line, vérifie les inscriptions et vous aide en cas de difficultés d'utilisation du site. Tel : 03 85 39 78 75 - [agrilocal71@saoneetloire71.fr](mailto:agrilocal71@saoneetloire71.fr)